

REUNION DU 23 JANVIER 2014

NOUVELLE CARTE DES CANTONS

Le Conseil Municipal, par 15 voix sur 15 présents émet un avis défavorable sur le projet de modification des cantons du Sud Vienne et s'oppose fermement à son application en l'état.

ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS

Chorale « le Routin d'Aiguail » : 200 €, Association pour la promotion de la lecture de la Vienne : 130 €.

LOCATION D'UN COPIEUR POUR L'ECOLE

Un matériel plus performant avec un contrat de maintenance pour 5000 copies avec fourniture du papier pour un coût de 120 € HT par trimestre sera installé par la société TSD by ARAMIS.

RECRUTEMENT D'UNE PERSONNE DANS LE CADRE DES EMPLOIS AIDES (CAE)

Compte-tenu de l'impossibilité de prolonger le contrat de M. ARLOT, un autre CAE (22h/semaine) sera recruté dans les meilleurs délais.

ADHESION AU FDGDON 86

La commune ne souhaite pas adhérer à la Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles de la Vienne.

CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DU MATERIEL DU MULTISERVICE AVEC LE MANEGE DES PAINS

Une convention de mise à disposition du matériel du multiservice sera signée avec la SARL « Le Manège des Pains » représentée par Monsieur SENELIER. La commune mettrait à disposition le matériel dont l'entretien et le remplacement seraient assurés par la SARL « Le Manège des Pains ».

TRAVAUX A LA SALLE SEMAILLES AU VENT

les travaux d'isolation du plafond et du mur du fond seront effectués par l'Entreprise MOINEAUD pour un montant de 2948.78€ TTC.